

**OFFICE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE
ET RURAL DE CORSE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du Lundi 31 Mars 2025**

144ème séance

RAPPORT DU PRESIDENT

Objet : Autorisation d'acquisition par l'ODARC d'une parcelle de terre située sur la commune d'ALTIANI

Contexte :

La Station d'Elevage d'Altiani est un outil d'acquisition de références techniques et économiques géré par l'Office du Développement Agricole et Rural de Corse en filière « ovin lait de race corse ». Ses dispositions permettent de réaliser des expérimentations en grandeur réelle qui seraient impossibles chez des agriculteurs.

Depuis quelques années, l'accueil des filières porcine, apicole, ovine et caprine a permis d'élargir son champ d'activités et d'ouvrir de nouvelles perspectives : faire évoluer le site en un pôle de compétences au sein duquel les démarches des filières d'élevage en termes de sélection, de multiplication des races locales et de qualification des productions peuvent se développer et se renforcer.

L'ODARC procède à la régularisation foncière de son pôle de compétence en élevage. Des terrains ont été acquis, d'autres projets sont en cours de discussion avec les propriétaires.

Par mail reçu le 20 janvier 2025, Madame Catherine OTTAVIANI a saisi l'ODARC aux fins de cession de la parcelle cadastrée Section D n°2, lieudit Mileli, d'une superficie de 72a 70 ca, dont elle est propriétaire, pour un montant net vendeur de 7.000€ (Sept mille Euros).

Proposition

L'article 17 des Statuts de l'ODARC stipule que le Conseil d'Administration délibère sur les acquisitions, échanges et aliénations de biens immobiliers.

Je vous propose en conséquence :

-d'approuver le principe d'acquisition d'une parcelle cadastrée Section D n°2 lieudit Mileli, d'une superficie totale de 72a 70ca sise sur la commune d'Altiani et appartenant à Madame Catherine OTTAVIANI,

-d'autoriser la Directrice de l'ODARC à signer tous actes et documents se rapportant à cette acquisition pour un montant net vendeur de 7.000€ (Sept mille Euros).

Je vous demande de bien vouloir donner une suite favorable à cette demande.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.